



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

**CONGRES ANNUEL de L'USP
18, 19 et 20 mars 2011 à Caen**

Motion

AME

L'USP s'indigne des dernières dispositions concernant l'AME (Aide Médicale d'Etat) et du discours entourant ces mesures.

La mise en place d'un timbre fiscal annuel de 30 € conditionnant l'accès au soin aura tout d'abord des conséquences graves sur la santé des personnes concernées (retard, voire renoncement aux soins), au risque de voir se pérenniser ou s'aggraver des pathologies (somatiques ou psychiques) parfois graves.

Les politiques actuelles d'expulsion de masse conduisent ces populations à s'installer de plus en plus dans la clandestinité, dans des conditions de vie de plus en plus précaires, venant là aussi aggraver leur état de santé.

De ce fait, on risque de voir émerger des pathologies graves, avec des conséquences importantes en termes de santé publique. Si les populations précaires seront initialement les plus touchées, il est évident que rien n'empêchera la diffusion plus large de certaines pathologies.

Quant au discours de suspicion, teinté de xénophobie justifiant ces mesures, il ne peut que susciter dégoût, honte et nous le répétons : indignation.